

La réflexion de la semaine...

Un des objectifs de « Coulon Futé » consiste à mener la réflexion la plus large possible sur le sport ailé qui continue à engendrer de la passion même si le contexte actuel est parfois délicat. Aucune recherche de sensationnalisme, aucune volonté délibérée de pourfendre des acteurs de la vie colombophile ne motivent sa rédaction qui scrute l'actualité pour l'exploiter à bon escient. Ainsi, cette semaine, cette dernière permet d'aborder un thème sensible



La question : « Pourquoi, ce dimanche 1^{er} juin, le Pont-Sainte-Maxence de la région Ath-Lessines a-t-il été lâché à 8h30 alors que celui programmé par le Tournaisis l'a été à 12h10 ? »

LACHERS	LIGNE DU CENTRE
01/06/14	13:51
	2/2
	DES:
Morlincourt (Noyon)	
nuageux à beau, bonne visibilité,	
nord-ouest faible	
pigeons hollandais	7:30
lâcher interprovincial	8:00
Hainaut	9:40
Pont Ste Maxence	
nuageux, éclaircies, bonne visibilité,	
calme	
Ath, Lessines	8:30
Flandre orientale	12:00
le Tournaisis	12:10

752: index codes

[index](#) [previous](#) [next](#)

[1](#) [2](#)

page: 761 [view](#)

Le décalage constaté entre les lâchers de deux régions limitrophes peut interpeller...

Des précisions avant tout !

Connaître le décor d'un lâcher, ses acteurs et leurs missions respectives s'impose avant d'ébaucher la moindre réflexion car les propos informels parfois entendus dans ce domaine témoignent que cette évidence n'est pas toujours de mise.

Un lâcher compte deux acteurs principaux : le **convoyeur** qui assume la totale responsabilité des pigeons lorsqu'il entre en possession des paniers et propose, compte tenu du contexte qu'il vit sur le lieu de lâcher, la possibilité d'envisager une ouverture des paniers au **mandataire représentant la fédération**. Ce dernier, en donnant son aval, autorise le convoyeur à entamer la procédure de lâcher.

De son côté, l'amateur est devenu « hors jeu » au moment où il a engagé ses pigeons, sa responsabilité se résume en réalité à la seule prise décision de participer au concours.

Il faut aussi savoir que, sur une aire de lâcher, des principes réglementés sont suivis en cas de fréquentation soutenue. Les contingents hollandais sont lâchés en premier lieu. Au niveau des contingents belges, la priorité est donnée à la plus longue distance de vol, à la masse la plus importante ensuite...

Une complémentarité nécessaire

Autoriser un lâcher est le fruit d'une collaboration basée sur la confiance réciproque existant entre les deux acteurs cités et sur leur travail préliminaire indispensable pour préparer la réussite du vol en étudiant notamment les conditions météorologiques régnant ou prévues du point de départ... aux points d'arrivée, les divers colombers.



Etre acteur d'un lâcher a pour conséquence d'endosser d'importantes responsabilités, cela va de soi. Que les ultimes dubitatifs pensent à la valeur sentimentale attachée aux pigeons engagés, à leur « valeur marchande »... !

Etre acteur d'un lâcher requiert aussi de l'expérience, de l'intuition, de la disponibilité, de la sagesse, de la prudence dans la prise de décision car une mise en liberté n'est jamais totalement sécurisée. De toute évidence, l'objectif consiste à garantir aux pigeons des conditions optimales de vol en tenant compte des divers paramètres que sont la visibilité, la hauteur du plafond, la force du vent et son orientation, l'avancement de la journée par rapport à l'heure solaire, le degré de température (chaleur), le temps écoulé sur place nécessaire à tout volatile pour réguler ses facultés d'orientation... Mais un lâcher n'est toutefois jamais garanti à 100 %, une « patte de lapin » s'avère parfois bienvenue lorsqu'une « ouverture à risque » est décidée et effectuée dans un contexte particulier.

Divers scénarios plausibles

Le cas concret des lâchers de Pont-Sainte-Maxence du 1^{er} juin concernant les deux régions limitrophes du Hainaut occidental posent, sans rechercher la moindre polémique, diverses questions dictées par le seul souci de comprendre la situation vécue.

Des hypothèses, fruits de l'imaginaire, sont plausibles :

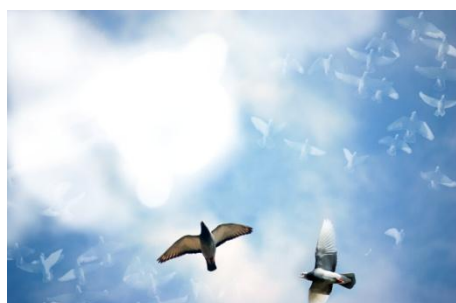
- Le terme « éclaircies » usité dans le libellé du télétexte du 1^{er} juin à 13h51 autorise à envisager une brusque dégradation du temps au terme du lâcher Ath-Lessines effectué à 8h30. Le convoyeur du Tournaisis et de la Flandre orientale, en cas de présence à ce moment, n'a pas trouvé une « fenêtre » suffisamment large et sécurisante pour effectuer deux ouvertures en l'espace de 10 minutes. Le retour à des conditions correctes a nécessité plusieurs heures, ce qui expliquerait les 12h et 12h10 que le télétexte indique.



- Compte tenu de l'avancement de la saison (deux mois complets à l'actif des « vitessiers » vieux et juniors) et de l'absence de vent comme le fait penser le mot calme repris dans l'annonce, le convoyeur d'Ath-Lessines a jugé opportun de profiter au plus vite d'une éclaircie pour ne pas devoir composer en cours de journée avec la hausse de température. En début de saison, son comportement aurait été différent.
- Le convoyeur d'Ath-Lessines a été conforté dans sa prise de décision par les annonces d'autres lâchers effectués et notamment celle de son collègue à Morlincourt, par l'ouverture prévue du temps et des conditions correctes rencontrées au terme du vol en région Ath-Lessines. Dans le Tournaisis, le temps s'est par contre dégradé à une heure plus avancée de la matinée. 
- Le convoyeur du Tournaisis et de la Flandre orientale, prêt ou non, arrivé ou non à la première heure de la matinée, a joué la carte de la prudence extrême car, cette saison, la province flamande a déjà connu de mauvais déroulements. Exploiter la première éclaircie n'apportait pas suffisamment de garantie à ses yeux, d'autant plus que le bulletin concernant Peronne, l'étape programmée pour les jeunes, était loin d'apporter la sérénité en matinée sur la ligne de vol.
- Il est difficilement explicable et justifiable pour le convoyeur du Tournaisis et de la Flandre orientale d'envisager des lâchers très espacés pour les deux contingents convoyés par ses soins.

*Ces scénarios, sortis de l'imaginaire de « Coulon Futé », sont, répétons-le, **FICTIFS**, ne recherchent pas à discréditer les différents acteurs des lâchers qui, par leur engagement, méritent le respect des amateurs et doivent garder leur confiance. Recensent-ils des éléments de réponse à la question posée ? C'est plus que vraisemblable...*

Pour « Coulon Futé », la sérénité prend le dessus à la lecture des résultats inédits pour Ath-Lessines sur les Pont-Saint-Maxence et Noyon lâchés très tôt (voir la rubrique ad hoc). En effet, les données numériques relatives aux deux vols montrent des déroulements normaux : des pointeurs à 1306 m et 1274 m, et des clôtures par 2 à 1165 m et 1129 m pour Pont-Sainte-Maxence ; un pointeur à 1227 m et des clôtures par 2 à 961 m et 829 m pour Morlincourt. Quant au contingent très confidentiel du



Tournaisis convoyé par l'unique entente optant encore pour le dimanche, les pointeurs sont à 1116 m et 1062 m, les clôtures par trois à 1044 m et 988 m sur Pont-Sainte-Maxence, le pointeur à 1305 m et la clôture toujours par trois à 1201 m sur Péronne.

Tout est bien qui finit bien en quelque sorte... mais que penser en cas de scénario contraire ?

Et pourquoi pas

Le convoyeur et le mandataire désigné sont seuls face à leur conscience, endossent d'importantes responsabilités.



Pour les aider dans leur mission respective, les protéger de toute éventuelle pression exercée par des lobbyings (organismes, agences de transport au timing contraignant...) ne serait-il pas opportun de penser réactualiser le « Comité des Sages », mis sur pied à une certaine époque ? Ce dernier, rappelons-le, constitué d'un nombre restreint de personnes, servait notamment de garde-fou face aux pressions diverses évoquées.

Toutefois la nouvelle mouture de ce « Comité des Sages » pourrait être une illustration concrète d'une recherche de cohérence, de la volonté de rationaliser dans le domaine des lâchers en ce sens que les personnes qui le constitueraient émaneraient de « régions » différentes.